



Conseil d'établissement Procès-verbal

De la séance ordinaire du 25 janvier 2018.

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	Ouverture de la séance à 19 h 10.	
Résolution #CÉ 17/18-16	2-	<p>Secrétariat et présences</p> <p>a) Présences et quorum</p> <p>Sont présents(es) :</p> <p style="padding-left: 40px;">Chantal Desautels, membre de la communauté Valérie Fugère, parent Nathalie Huchette, directrice Catherine Jeannotte, enseignante Émilie Lupien-Durocher, enseignante Sonia Polisenno, technicienne du service de garde Raymond St-Jacques, enseignant Guylaine Thivierge, parent Chantal Wamegni, parent</p> <p>Absences :</p> <p style="padding-left: 40px;">Josiane Arsenault-Dubé, parent Julie Châteauneuf, enseignante David Gagnon, parent Mylène Rondeau, parent</p> <p>Public :</p> <p style="padding-left: 40px;">Lydia Desmarteau, parent</p> <p>Compte tenu que les membres du CÉ qui sont absents lors des séances peuvent être substitués par une tierce personne, afin d'assurer qu'il y ait quorum, mesdames Lydia Desmarteau et Chantal Desautels agiront ce soir à titre de substitut.</p>	Constat

Durée	No	Sujet	Objet										
Résolution #CÉ 17/18-17	3-	<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé, par madame Émilie Lupien-Durocher, et il est résolu:</p> <p>Que l'ordre du jour, tel que modifié, soit adopté :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la séance 2. Secrétariat et présences 3. Adoption de l'ordre du jour 4. Parole au public 5. Mot de la présidente 6. Mot de la direction 7. Approbation et suivis du procès-verbal du 28 novembre 2018 <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">POINTS DE DÉCISIONS :</th> <th style="text-align: left;">POINTS D'INFORMATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8. Grille-horaire et grille-matières</td> <td>12. Suivi de campagnes de financement</td> </tr> <tr> <td>9. Budget et reddition de comptes ministérielles</td> <td>13. Vaccination adultes</td> </tr> <tr> <td>10. Critères de sélection de la direction d'établissement</td> <td></td> </tr> <tr> <td>11. Conférence s'adressant aux parents</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <ol style="list-style-type: none"> 14. Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié 15. Parole à la responsable du service de garde 16. Parole à la représentante du comité de parents 17. Parole aux membres 18. Parole à la présidente 19. Parole à la direction 20. Levée de la séance <p>Adopté à l'unanimité.</p>	POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION	8. Grille-horaire et grille-matières	12. Suivi de campagnes de financement	9. Budget et reddition de comptes ministérielles	13. Vaccination adultes	10. Critères de sélection de la direction d'établissement		11. Conférence s'adressant aux parents		Adoption
POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION												
8. Grille-horaire et grille-matières	12. Suivi de campagnes de financement												
9. Budget et reddition de comptes ministérielles	13. Vaccination adultes												
10. Critères de sélection de la direction d'établissement													
11. Conférence s'adressant aux parents													
	4-	<p>Parole au public :</p> <p>Rien à ajouter</p>	Information										
	5-	<p>Mot de la présidente</p> <p>Madame Valérie Fugère souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.</p>	Information										
	6-	<p>Mot de la direction</p> <p>Madame Huchette explique aux membres que la présente séance, initialement prévue en février, a dû être devancée, étant donné que les directions d'école doivent produire une attestation de la réception des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées et du plan de déploiement dans notre école. La date limite étant le 26 janvier 2018, la séance du CÉ devait avoir lieu plus tôt que celle prévue au calendrier.</p>	Information										

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>Madame Huchette profite de l'occasion pour informer l'assemblée d'un nouveau projet de transport en autobus scolaire pour les étudiants du cégep. Le service consiste à offrir, aux cégépiens, les places résiduelles disponibles dans les parcours dédiés au transport des élèves du secondaire. Ceci se voulant une solution pour permettre aux cégépiens de se rapprocher des principaux axes routiers, afin de pouvoir utiliser les transports collectifs. Ce service est disponible uniquement durant le calendrier scolaire. Tout étudiant du cégep de moins de 23 ans, qui est résident de Saint-Jean-Baptiste ou Saint-Mathieu-de-Beloeil, est admissible à ce service. Tarif : 90\$ par session + 10\$ pour la carte de membre (valide jusqu'à 23 ans).</p>	
<p>Résolution #CÉ 17/18-18</p>	<p>7-</p>	<p>Approbation du compte-rendu du 28 novembre 2018 et suivis</p> <p>L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Lydia Desmarteau.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p>Suites au procès-verbal du 28 novembre 2018</p> <p>Au point 10, madame Huchette informe l'assemblée que l'école a reçu le matériel sportif commandé grâce à la subvention de 23 000\$. Il est à noter qu'une petite part du matériel acheté (environ 3000\$) sera destinée à l'ergothérapie. De plus, le cube géant offert gracieusement à notre école a aussi été livré. Il va sans dire que ces nouvelles acquisitions ont nécessité une réorganisation importante du stockage du matériel d'éducation physique.</p> <p>Par ailleurs, madame Huchette souligne la participation du fils de madame Émilie Lupien-Durocher quant à l'initiation des élèves du groupe 346 au jeu de verre en pyramide (Cup Stack challenge). L'activité a été un succès! Les élèves seront à leur tour invités à aller présenter le jeu aux autres classes de l'école.</p>	<p>Adoption</p>
<p>Résolution #CÉ 17/18-19</p>	<p>8-</p>	<p>Grille-horaire et grille-matières</p> <p>Madame Nathalie Huchette présente aux membres le document de répartition du temps alloué à chaque matière pour l'année 2018-2019. Tel que proposé l'an dernier, les cours de musique et d'art dramatique se donneront en alternance, à raison d'une année sur deux. Afin de rentabiliser l'investissement relatif aux cours de musique et de mesurer les impacts de cette proposition, l'alternance musique/art dramatique devra être maintenue pour une période minimale de 4 ans, bien qu'une période de 6 ans soit souhaitable.</p> <p>Le constat est positif en ce qui concerne l'implantation du cours de musique pour l'année en cours. Les instruments attrayants proposés</p>	<p>Adoption</p>

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>aux élèves ont su charmer les élèves. Pour l'année scolaire 2018-2019, le cours d'art dramatique sera à l'horaire.</p> <p>La grille-horaire/grille-matières est adoptée à l'unanimité.</p>	
Résolution #CÉ 17/18-20	9-	<p>Budget et reddition de comptes ministérielle</p> <p>Tel que discuté au début de la présente séance, madame Huchette rappelle aux membres que, suite aux sommes importantes reçues en juin 2017 nous permettant l'ajout de ressources, le ministère souhaite connaître nos décisions en lien avec l'investissement prévu des sommes reçues et, par la même occasion, s'assurer que le CÉ approuve le plan de déploiement. En ce sens, la direction se doit de produire une attestation de la réception des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées et au plan de déploiement dans l'école. Madame Huchette remet donc à l'assemblée le document <i>Répartition des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées et plan de déploiement pour les mesures 15016, 15024, 15025 et 15026.</i></p> <p>Madame Chantal Desautels propose l'adoption du document, tel que présenté.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption
Résolution #CÉ 17/18-21	10-	<p>Critères de sélection de la direction d'établissement</p> <p>Discussion entre les membres du CÉ, afin de produire le document visant à faire part des critères de sélection de la direction de l'établissement. Les membres se questionnent encore quant à la pertinence et à la prise en considération de la présente démarche.</p> <p>Les critères de sélection de la direction d'établissement ont été définis, sans la présence de madame Nathalie Huchette. Ceux-ci seront transmis à la direction générale de la CSP.</p>	Adoption
Résolution #CÉ 17/18-22	11-	<p>Conférence s'adressant aux parents</p> <p>Madame Nathalie Huchette rappelle aux membres que, dans le but de réduire l'anxiété des parents en lien avec la rentrée de leur enfant au préscolaire, plusieurs mesures ont été mises en place. En effet, par le biais de rencontre avec les futurs élèves et leurs parents, de discussions et de consultation auprès des éducateurs/éducatrices impliqués(es) auprès des enfants, le personnel de l'école de l'Amitié s'assure de bien connaître l'élève et ses besoins avant même son admission officielle à l'école. Mesdames Lydia Desmarteau et Guylaine Thivierge notent que,</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>par le passé, les mesures n'étaient pas adaptées pour les futurs élèves qui ne fréquentent pas de garderie ou de CPE.</p> <p>C'est aussi dans l'optique de contribuer au bien-être des parents que madame Huchette propose la tenue d'une conférence qui leur serait destinée sur l'anxiété des parents. Cette conférence se tiendrait en août 2018 pour un montant de 1000\$, montant qui st déjà prévu dans le document adopté au point précédent (mesure 15024).</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	12-	<p>Suivi des campagnes de financement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chocolat : Tel que discuté lors de la séance précédente, mesdames Nathalie Huchette et Valérie Fugère ont discuté avec la propriétaire <i>Chocolat Campagna</i> d'une éventuelle possibilité d'association pour cette campagne. Cette proposition n'a pas été retenue, considérant la non-rentabilité de la chose pour la chocolatière. <p>Comme pour les années antérieures, nous retiendrons les services de la compagnie <i>Humeur</i> pour la tenue de cette campagne de financement. Celle-ci concordera avec la période de Pâques.</p> ➤ Canettes : La collecte de canettes s'est tenue au début du mois de janvier. Cette campagne de financement a permis d'amasser un montant de 575\$, soit environ 250\$ de moins que l'an dernier. En effet, malgré une bonne planification/organisation de l'événement, la participation des citoyens semble avoir été moindre. Madame Huchette déplore que les parents aient dû prendre en charge cette levée de fond durant les vacances des fêtes, alors que peu d'élèves y ont participé. Le concept est à revoir et à évaluer pour les années futures. Madame Huchette propose que les élèves ayant participé à la collecte de canettes se prononcent sur l'activité qu'ils souhaiteraient vivre grâce au montant amassé. ➤ Photo : Les services de la compagnie <i>Jocelyn Girard</i> avaient été retenus pour la rentrée scolaire 2018, toutefois, avant que l'entente ne soit scellée, madame Valérie Fugère a reçu l'information quant à la fermeture définitive de la compagnie. Par conséquent, le comité photo devra se pencher à nouveau sur les propositions offertes afin de retenir une autre compagnie dans les plus brefs délais. 	Information
	13-	<p>Vaccination adulte</p> <p>Madame Aline Tremblay, infirmière à l'école de l'Amitié, procèdera à une campagne de vaccination adulte (rougeole) pour le personnel de l'école et les bénévoles qui sont nés après 1970. Toute personne</p>	

Durée	No	Sujet	Objet
		intéressée doit en faire la demande, avant le 15 février 2018. Madame Tremblay vaccinera les adultes lors de la campagne de vaccination déjà prévue pour les élèves de 4 ^e année (avril).	
	14-	<p>Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié</p> <p>Madame Sonia Poliseño exprime sa satisfaction du réaménagement complet de son bureau. Celui-ci a pu être réalisé grâce aux dons de mobilier de la compagnie BBA Ingénierie.</p> <p>Madame Lydia Desmarreau félicite l'implication des enseignants dans les activités parascolaires du midi. Il est important de souligner à nouveau que ces diverses activités sont offertes gratuitement aux élèves de l'école.</p> <p>Madame Émilie Lupien-Durocher souligne l'implication et l'investissement de temps de madame Noiseux à la bibliothèque. Son travail est remarquable et elle le fait avec passion.</p>	Information
	15-	<p>Parole à la responsable du service de garde</p> <p>Madame Sonia Poliseño informe les membres que, pour les 2 prochaines journées pédagogiques, le taux d'inscription est très satisfaisant :</p> <p>29 janvier : 45 élèves inscrits</p> <p>30 janvier : 50 élèves inscrits</p>	Information
	16-	<p>Parole à la représentante du comité de parents</p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information
	17-	<p>Parole aux membres</p> <p>Rien à ajouter</p>	Information
	18-	<p>Parole à la présidente</p> <p>Madame Fugère remercie les membres de l'assemblée.</p>	Information
	19-	<p>Parole à la direction</p> <p>Madame Huchette remercie les membres de leur présence et souligne l'anniversaire de monsieur Raymond St-Jacques.</p>	Information
	20-	<p>Paroles au public</p> <p>Rien à ajouter</p>	

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 17/18-23	21-	Levée de la séance Il est proposé par madame Valérie Fugère et il est résolu : Que la séance soit levée à 20h46. Adopté à l'unanimité.	Adoption

Valérie Fugère
Présidente

Nathalie Huchette
Directrice

Guyline Thivierge
Secrétaire